



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2024

No 11-2024 – Séance du 27 février 2024

Préavis 05-2023 – Remboursement des taxes de raccordement EC-EU indûment perçues par la Commune de Blonay pour un montant évalué à CHF 1'050'000.- Période 2014 - 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Faisant suite à la communication municipale n° 33-2023 du 21 novembre 2023 et 4-2024 du 23 janvier 2024, la Municipalité souhaite, comme prévu, vous faire part de la situation au 14 février 2024, à savoir :

Etat des différents dossiers (ayants-droit)

Nombre de factures émises erronées (75 dossiers)	
Nombre de conventions retournées signées et payées (25), pour un montant de	CHF 434'191.80 TTC
Nombre de conventions en suspens, litige (40), pour un montant de	CHF 545'274.95 TTC
Nombre de dossiers en recherche des ayants-droit (10), pour un montant de	CHF 153'052.65 TTC
Total tous dossiers confondus	CHF 1'132'519.40 TTC

Frais engagés du 14 mars 2023 au 27 septembre 2023

Honoraires	CHF 20'414.55 TTC
Non compris : Heures du service des finances	

Il est complexe d'établir une estimation précise des honoraires liés à la gestion des litiges en cours et potentiels à venir, étant donné que les montants associés n'ont pas été anticipés lors de l'établissement du préavis. De plus, certains cas complexes nécessitent encore un peu de temps.

Stratégie pour la suite de la procédure

Les courriers concernant le règlement des intérêts rémunérateurs sont en cours ou seront établis prochainement par le service des finances selon les termes de la communication municipale n° 04-2024. La recherche des derniers ayants droit étant toujours en cours.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J. Steiner

Blonay, le 20 février 2024

Délégation municipale : Sarah Lisé, municipale

Copie : Administration générale - bureau du Conseil communal